

Réponse à l'interpellation de Mme LECRON, FASSOTTE et FERIDA DEFAWES relative à la sécurité des femmes lors des déplacements à Liège

Mesdames les conseillères,

Je vous remercie pour votre interpellation. Le Bourgmestre, et le collègue partage entièrement votre préoccupation.

Les marches exploratoires existent à Liège depuis de nombreuses années. Et je peux vous dire que j'en effectué plus d'une en compagnie des mouvements associatifs qui défendent la place des femmes dans la société.

Bien évidemment, la période actuelle rend difficile l'intensification de ces marches, puisque les agents sont invités à pratiquer le télétravail au maximum. Mais dès que nous le pourrons, elles reprendront.

En ce qui concerne le rôle de contrôle de l'espace public, je prends note de votre proposition qui concerne les stewards mais je pense qu'il relève principalement de la police, qui est organisée en manière telle de garantir la sécurité du territoire à tout moment de la journée.

La police a bien entendu adapté sa présence à la réalité du terrain. Je peux vous dire qu'une ligne de force de l'action policière concerne cette sécurité à garantir aux femmes.

Enfin, concernant les arrêts de bus, je vous rejoins, mais cela doit se décider au niveau du TEC. Ce que nous pouvons faire c'est adresser, au nom du Conseil communal, un courrier au Gouvernement wallon pour défendre votre suggestion.

Le Gouvernement a décidé d'augmenter leur fréquence. Je me suis exprimé publiquement à plusieurs reprises pour que cette hausse du nombre de bus soit proportionnellement plus importante à Liège.

Je termine en abordant l'éclairage. Vous avez une fois de plus raison. Roland Léonard est très attentif à cette problématique. Malgré l'annulation du marché de Noël, nous avons décidé de conserver toutes les illuminations qui dans le centre-ville, au-delà du côté festif et convivial, participent également à la sécurité.